

tenue sous la présidence de Monsieur DESCHAMPS, assisté(e)
de Madame ALIBERT et Monsieur ALVAREZ, Conseillers
En présence de Madame LAMBING, Rapporteur public
Madame DELABORDE, Greffier

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2200025	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine DESCHAMPS
Titre de l'affaire	Condamnation au paiement d'une somme de 2 245 113,98 euros au titre de l'indemnité de résiliation partielle prévue à l'article 1/8,2 du Bail Emphytéotique Administratif	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ BATIMUR	SCP PDGB AVOCATS
Défendeur	DÉPARTEMENT DES ARDENNES	HELIOS AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2202994	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine DESCHAMPS
Titre de l'affaire	Demande indemnitaire correspondant au montant de l'indemnité de résiliation partielle du BEA : 3 566 121 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	BATIMUR	SCP PDGB AVOCATS
Défendeur	DÉPARTEMENT DES ARDENNES	HELIOS AVOCATS

Arrêté le 07/02/2025
La présidente du tribunal